



Commission paritaire de la transformation du papier et du carton

1360003 Papiers peints

Primes d'équipes	2
Surcharges pour heures supplémentaires	2
Prime annuelle	2
Chèques-repas	2
Indemnité de repas pour heures supplémentaires	2
Prime d'ancienneté	2

*Les CCT mentionnées ci-après peuvent être consultées sur le site du SPF ETCS :
<http://www.emploi.belgique.be/searchCAO.aspx?id=4708>*



Primes d'équipes

CCT du 2 décembre 2013 (119.526)

Conditions de travail et rémunération

Articles 1, 7, 8, 9, 28, 29, 30, 31

Durée de validité : 1^{er} février 2013 au 31 janvier 2015

Surcharges pour heures supplémentaires

CCT du 2 décembre 2013 (119.526)

Conditions de travail et rémunération

Articles 1, 10, 11, 12, 28, 29, 30, 31

Durée de validité : 1^{er} février 2013 au 31 janvier 2015

Prime annuelle

CCT du 2 décembre 2013 (119.526)

Conditions de travail et rémunération

Articles 1, 13, 14, 28, 29, 30, 31

Durée de validité : 1^{er} février 2013 au 31 janvier 2015

Chèques-repas

CCT du 27 mai 2009 (92.728)

Octroi de chèques-repas et d'une indemnité de repas pour les heures supplémentaires

Articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10

Durée de validité : 1^{er} juin 2009 pour une durée indéterminée

CCT du 2 décembre 2013 (119.526)

Conditions de travail et rémunération

Articles 1, 18, 19, 20, 21, 28, 29, 30, 31

Durée de validité : 1^{er} février 2013 au 31 janvier 2015

Indemnité de repas pour heures supplémentaires

CCT du 27 mai 2009 (92.728)

Octroi de chèques-repas et d'une indemnité de repas pour les heures supplémentaires

Articles 1, 2, 9, 10

Durée de validité : 1^{er} juin 2009 pour une durée indéterminée

Prime d'ancienneté

CCT du 9 septembre 2015 (132312)

Avantages sociaux

Chapitre 1, 2, 4, 5

Durée de validité : 1^{er} janvier 2015 pour une durée indéterminée